

# Emphytéotes, assignation et îliens ont animé le conseil

Si l'essentiel des discussions s'est concentré sur la santé financière de la commune et les perspectives pour 2018, diverses questions plus « pratiques » ont fait débat lors du dernier conseil municipal

Outre les orientations budgétaires pour l'année 2018 (voir notre édition du 24/02), quelques sujets ont suscité le débat au sein du conseil municipal de vendredi. Parmi ceux-ci, les baux emphytéotiques, les navettes vers les îles ou encore la menace financière de Vinci immobilier face aux recours abusifs.

## Les baux emphytéotiques en question

À l'occasion d'une délibération autorisant la vente d'un bail emphytéotique à un particulier, le groupe Front national, imité par le groupe Agir pour Hyères de William Seemuller, s'est interrogé sur le prix demandé pour cette vente par la ville et les estimations de France domaine. « C'est France domaine qui fixe les prix », a répondu l'adjoint au foncier Jean-Louis Ozenda. William Seemuller s'interrogeait ensuite sur la validité de la clause anti-spéculative voulue par la Ville. « Lorsqu'on a voté la délibération de l'évolution du prix du bien en fonction de la durée restante du bail, on a



Les tarifs des traversées pour les propriétaires de résidence secondaire à Port-Cros et au Levant seront alignés sur ceux des propriétaires porquerolais.

(Photo doc V.-m.)

ajouté une clause pour que, en cas de surélévation et donc de prolongation du bail, on ne puisse pas vendre le bien pendant 15 ans », répondait Jean-Pierre Giran. « On a aussi observé qu'un certain nombre de personnes surélevaient pour prolonger le bail puis le revendait. On a mis une clause d'interdiction de vente de 5 ans, sauf événement de la vie. » Concernant

la garantie d'emprunt par la ville et le crédit-bail, « ils sont illégaux et donc non applicables » soulignait Jean-Pierre Giran qui ajoutait concernant la hausse des loyers : « quand on nous parle d'une hausse énorme, il faut un peu de décence, depuis 2008 il n'y a pas eu de hausse ». Enfin il confirmait son souhait « que le bien soit rendu en état normal de fonctionne-

ment. Si le bien est affecté, il faudrait conditionner la vente du bail. Le bien devra être en état, sans quoi le propriétaire le laisse se dégrader et fait baisser le prix de vente... », soit autant de perte pour la Ville.

Tout ceci devant être validé par une modification du cahier des charges votée par les emphytéotes.

Par ailleurs un point sur ce

qui s'est fait depuis 4 ans sur le sujet a été demandé par les différents groupes d'opposition ainsi qu'une entrevue avec France Domaine. Des demandes validées par le maire.

## Les navettes vers les îles

En fin de conseil William Seemuller s'est ému des différences de prix des traversées vers les îles selon les compagnies et les ports de départ.

« J'ai obtenu et validé que la situation des propriétaires de résidence secondaire à Port-Cros et au Levant soit alignée sur la situation des résidences secondaires de Porquerolles. C'est significatif... » a insisté Jean-Pierre Giran. Je demande également que l'ensemble de ces sujets, si sujets il y a, soit traité dans une délégation de service public globale qui gère tous ces problèmes. »

William Seemuller rappelait ensuite la situation difficile que vivent les salariés et l'avance « aberrante » demandée concernant la part employeur « remboursée 60 jours après ». « Je vais demander à ce qu'on accélère ce rembour-

sement », acquiesçait le maire.

## Les menaces financières pour les CIL

Enfin l'opposant revenait une ultime fois à la charge pour connaître l'avis de la Municipalité quant à l'assignation pour recours abusif devant le Tribunal de grande instance par Vinci Immobilier du CIL des Rougières et de particuliers sur le projet Green Park. « La ville n'a jamais été consultée, elle n'a pas fait de recours alors que cette procédure ne lui est pas interdite. Cette affaire concerne des privés, je n'ai pas de commentaires à faire », rappelait le maire.

« Vous avez compris que dans cette affaire, le CIL est passible de 270000 euros de dommages et intérêts. Imaginons que le CIL perde », s'interrogeait William Seemuller. « S'il n'est pas abusif, il ne perdra pas. Je voudrais signaler que les gouvernements Hollande et Macron ne cessent de durcir la réglementation pour lutter contre les recours abusifs. Vinci est libre de ses décisions, je ne m'immisce pas dans les opérations privées », concluait le premier magistrat. C. L.

## L'élagage de l'allée des platanes fait débat à Sauvebonne

Dernièrement, la mairie annexe de Sauvebonne accueillait la traditionnelle assemblée générale du Comité d'intérêt local (CIL) de la fraction. Patrick Collet, président de la structure, a ainsi pu, face au maire Jean-Pierre Giran et Patricia Arnoult, conseillère départementale, faire remonter les interrogations des membres du CIL. Morceaux choisis du président, Patrick Collet.

### ● Fossés et élagage

« L'élagage des arbres de la D12 et la D29 est, comme souvent, un sujet préoccupant pour nous. Nous avons quand même souligné que depuis la dernière réunion, des efforts ont été faits. Coïncidence, ils sont survenus juste avant notre réunion (rires). Après, comme l'ont dit les élus, on se heurte à un véritable problème. Celui du conflit entre les riverains et les collectivités. Là, le problème se pose de nouveau.



Patrick Collet (en blanc), président du CIL de Sauvebonne, a pu faire remonter, face aux élus, les diverses doléances des habitants de la fraction.

(Photo DR)

Le Département nous a assuré avoir renvoyé des courriers aux propriétaires afin de régler le problème. »

### ● L'allée des platanes

« Tout le monde connaît cette magnifique allée des platanes, à Sauvebonne. Malheureusement, elle n'est pas assez entretenue et devient dangereuse. Certaines

manifestations ont même dû être annulées... Cette allée de platanes dépend d'un propriétaire privé, avec lequel il faudra trouver un accord. »

### ● Chemin de la Mayonnette

« Nous avons obtenu, lors de cette assemblée, une remise en état du chemin de

la Mayonnette. Il sera refait, avant la fin du premier trimestre 2018, avec un nouvel enrobé. C'est positif. »

### ● Tri sélectif

« Nous souhaitons un réaménagement du tri sélectif sur Sauvebonne. Il est actuellement aux abords du cimetière et on note beaucoup de dépôts aux alentours.

Nous aimerions qu'il soit déplacé vers l'aire de covoiturage, près du rond-point. D'ailleurs, c'est officiel, cette aire de covoiturage va subir des travaux de modernisation. Encore une avancée... »

### ● Problèmes d'eau courante

« Un habitant de la vallée est venu, lors de l'assemblée générale, avec un bocal rempli d'une eau bien trouble. C'est celle de son robinet. Il s'est expliqué. Avant, les résidents étaient prévenus des coupures d'eau par l'ancien délégué-taire. Maintenant, apparemment, ce n'est plus le cas. Et surtout, il récupère de l'eau trouble, avec, vraisemblablement de la terre dedans. C'est quand même grave. Même si cela n'est pas du ressort de la mairie, Jean-Pierre Giran a assuré se renseigner sur le problème et tenter de le régler. »

RECUEILLI PAR  
FLORIAN DALMASSO

### ■ Hommage à Marcel Hebert

Doyen des bénévoles du Comité communal des feux de forêts (CCFF) d'Hyères, Marcel Hebert nous a quittés en septembre dernier. Ses amis ont profité du CIL de Sauvebonne pour lui rendre une nouvelle fois hommage. Ainsi, sous la houlette d'Elie di Russo, adjoint référent CCFF et de Pierre Thefenne, président des CCFF d'Hyères, tous amis intimes de Marcel, un olivier a été planté en son souvenir. Olivier planté en présente notamment de Jean-Pierre Giran, maire de la ville, Patricia Arnoult, conseillère départementale ou encore de Patrick Collet, président du CIL de Sauvebonne et Jean-Paul Hebert, fils de Marcel.